Ecole maternelle du Château d'Eau

Architecte : Gabriel Schmitt
Dates de construction : 1953-1957
Localisation : Dunkerque-centre, place Calonne

L'école maternelle du Château d'Eau est érigée par Gabriel Schmitt entre 1953 et 1957. Le permis de construire est délivré en 1955. L'ampleur des destructions et le manque de lieux d'enseignements ont poussé Jean Niermans, architecte en chef de la Reconstruction de la ville de Dunkerque, à faire de cette reconstruction une priorité. Les études sont donc lancées dès 1953, et les travaux financés avec les dommages de guerre de l'école Jean-Baptiste-Trystram et de deux autres établissements situés rue de l'Est et rue du 110ème Régiment d'Infanterie.

A l'origine, elle formait avec l'école primaire de la Porte d'Eau, le groupe scolaire de l'Est.

© Ville de Dunkerque

© Ville de Dunkerque

Son emplacement, place Calonne, à proximité du jardin public, est défini par arrêté du 26 mars 1949. Le peu d'espace disponible, à côté de l'école primaire, et la recherche d'un large emplacement permettant de doter cet établissement d'aménagements paysagers importants ont déterminé ce choix.
Mais la présence de logements provisoires en ce lieu a fortement ralenti l'avancée du chantier.

Volontairement ni trop haut ni trop grand, cherchant à s'adapter à la taille des enfants, cet établissement est construit de plain-pied.

Il comprend quatre salles de classe construites en enfilade et desservies par un long couloir. Il peut accueillir 160 enfants. Les sanitaires sont, de façon exceptionnelle, intégrés au bâtiment. L'entrée des élèves s'effectue en façade nord. La porte s'ouvre dans l'espace arrondi construit en avant de la façade. Les enfants entrent directement dans le préau salle de jeux et laissent sur leur gauche le bureau de direction. Salles de classe, préau et sanitaires sont orientés plein sud et éclairés par de grandes baies vitrées. Ils ont un accès direct sur la cour et le jardin végétalisé. Seul le logement de fonction est construit à l'étage ; il surmonte le réfectoire

© Ville de Dunkerque

De cet ensemble se dégagent trois corps de bâtiments couverts d'une toiture plate. Leur construction, en décroché, est soulignée par l'imposante corniche en béton qui surmonte les murs. Le bâtiment haut de deux niveaux se détache des éléments plus bas. Construit en retour de ces derniers, il referme l'espace et isole la cour d'école de la rue. L'arrondi, qui le termine, rappelle celui dans lequel est logée l'entrée. Ces lignes courbes alliées aux lignes droites apportent une grande douceur à l'ensemble de la construction. Les fenêtres en bandeaux, les larmiers de béton les soulignant ainsi que la corniche confèrent au bâtiment une importante impression d'horizontalité. Celle-ci est contredite toutefois par l'accès au préau, côté cour, où trois massifs piliers surmontés
d'une casquette introduisent des verticales.

Le matériau employé, le béton, est traité de trois manières différentes. Le soubassement est en béton de gravillons lavés. A l'aspect texturé et rugueux des murs en béton bouchardé s'opposent la douceur des éléments de modénature en béton lissé.

Le vocabulaire architectural et le traitement des matériaux apparentent pleinement cette école aux constructions du Mouvement moderne et en font un élément remarquable du patrimoine de la Reconstruction dunkerquoise.

© Ville de Dunkerque

Le saviez-vous ?

- L'aménagement paysager, dont a bénéficié l'école, est réalisé par les pépiniéristes Desmidt d'Audruicq. Selon les souhaits de Théodore Leveau, urbaniste en chef de la Reconstruction de Dunkerque, il intègre un jardin en plein cœur de ville.

- En 1960, dans le cadre de la loi du 1% artistique, Charles Gadenne avait proposé un projet de sculpture sur le thème de la *terre et de la mer*. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une photo conservée aux Archives de Dunkerque.

© CMUA archives de Duneerque